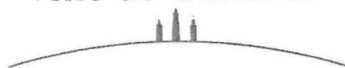


ville de Cambrai



Arrondissement
de CAMBRAI

**EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 30 JANVIER 2023

OBJET : N° 7

RAPPORTEUR : Monsieur F. WIART

INTITULÉ : MAISON SPORT SANTÉ. CRÉATION DE TARIFS

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 17 Janvier 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ; Mme DROBINOHA ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ; M. DOBREMETS Adjoint au Maire ;
M. BAVENCOFFE Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme BRIQUET ; Mme CHATELAIN ;
M. VAILLANT ; M. MAURICE ; Mme BURLET ; M. LEROUGE ;
M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M. F. WIART
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE
Mme CHARPENET qui a donné procuration à Mme LIÉNARD
M. SIMPERE qui a donné procuration à M. FLAMEIN
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS
Mme DESMOULIN qui a donné procuration à M. MAURICE
M. DERASSE qui a donné procuration à M. LEROUGE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 5 octobre 2022, vous avez décidé de la création d'un emploi de coordonnateur de la maison sport santé contractuel à temps complet.

Ce dernier ayant été recruté et la maison sport santé étant opérationnelle, il y a lieu aujourd'hui de créer les tarifs liés à cette prise en charge.

En effet, avant d'orienter vers les associations sportives, le coordonnateur doit réaliser un bilan de chaque patient et le suivre sur une période de 3 mois, au cours de laquelle des séances de sport adaptés peuvent être réalisées par les éducateurs municipaux APA (activités physiques adaptées).

Aussi, il vous est proposé aujourd'hui la création des tarifs suivants :

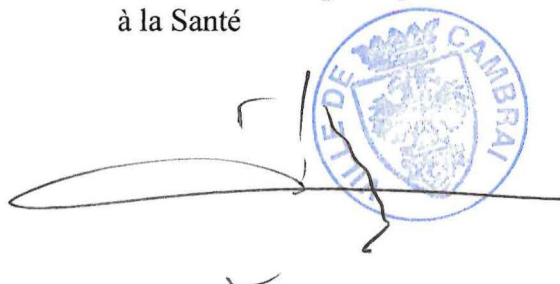
	TARIF BILAN	TARIF 24 SÉANCES (Période de 3 mois)
CAMBRÉSIENS	10 €	60 € (10 € du bilan inclus)
NON CAMBRÉSIENS	20 €	90 € (20 € du bilan inclus)

Adopté à l'unanimité.

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Pour le Maire
M. François WIART
Adjoint au Maire délégué aux
Nouvelles Pratiques Sportives et
à la Santé

Le secrétaire de séance
M. Benoit VAILLANT



Publié le : 13 Février 2023 à 08:40